

Université de khemis miliana

Faculté des sciences humaines et sociales

Département de psychologie et science d'éducation

L3

Texte n°05: Rôles et responsabilités du psychologue scolaire

Les rôles et les responsabilités du psychologue scolaire peuvent inclure, entre autres, les aspects suivants:

3-Évaluation:

- passer en revue les stratégies qui ont été utilisées avec l'enfant avant le renvoi de son cas auprès de l'équipe de planification de programme.
- effectuer des évaluations complètes et détaillées mettant en évidence les forces et les besoins de l'enfant dans des domaines comme le comportement, l'apprentissage et le développement socioaffectif; ces évaluations peuvent comprendre les composantes suivantes:
 - observation dans diverses situations (salle de classe, cour, salle de sport,etc)
 - rassemblement de données pertinentes par rapport aux antécédents de l'élève.
 - évaluations informelles.
 - interprétation des données.
 - préparation de recommandations spécifiques pour les programmes et pour les interventions.
 - communication des résultats du processus d'évaluation,
- contribuer à l'élaboration de profils individualisés des apprenants décrivant leurs forces et leurs besoins, grâce à l'évaluation de leurs capacités cognitives, de leurs résultats scolaires, de leurs aptitudes à la vie en société et à d'autres aspects importants permettant de mesurer d'un point de vue holistique la capacité qu'a l'élève

de fonctionner dans l'environnement scolaire:« Étapes clés dans le processus d'évaluation».

- diagnostiquer les troubles d'apprentissage spécifiques s'il ya lieu.
- fournir des rapports d'évaluation écrits conformes au modèle de rapport écrit du psychologue scolaire.

4 – Intervention:

- contribuer à l'élaboration des plans de programme individualisés pour les élèves
- élaborer des stratégies/interventions pour la gestion de classe, la gestion du comportement et les programmes.
- aider le personnel de l'école et les parents / tuteurs à mettre en oeuvre les recommandations en matière de programmes.
- travailler directement avec les enfants et leur famille pour les aider à résoudre les problèmes concernant les résultats visés sur le plan socioaffectif et sur le plan de l'apprentissage.
- offrir des formations en matière d'aptitudes à la vie en société et de maîtrise de la colère.
- fournir du conselling afin d'éliminer les obstacles qui entravent la réussite scolaire.